

LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 27 NOVEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) Manuel Valls perd la tête
- 2) Silence, silence...
- 3) Edouard Philippe ...
- 4) Pour payer un petit noir !
- 5) Un combat sans fin
- 6) Il se rapproche de...
- 7) Wauquiez toujours aussi agréable
- 8) Tout va très bien pour...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Pour Jean-Luc Mélenchon, Manuel Valls "pousse à la guerre" contre l'islam





Sylvain Chazot
sylvain.chazot@europe1.fr

Il n'y a pas si longtemps, quelques semaines à peine, mi-octobre, **Jean-Luc Mélenchon sifflait "la fin du buzz" avec Manuel Valls**. Les deux hommes venaient alors de passer des jours entiers à s'invectiver par médias interposés. Le leader de la France insoumise était notamment accusé **d'avoir traité l'ancien Premier ministre de "nazi"**, ce qu'il avait démenti.

Un mois et demi après "la fin du buzz", Jean-Luc Mélenchon reparle de Manuel Valls. Et pas en bien, comme souvent. Dans Le Parisien ce vendredi 24 novembre, le 4e homme de la présidentielle 2017 commente les propos du 2e homme de la primaire de La Belle alliance populaire, mardi 21 novembre, en Espagne. Dans le cadre d'une conférence organisée par le quotidien ibérique El Pais, **Manuel Valls avait parlé du "problème de l'islam, des musulmans" dans la société française**. Il avait, dans la foulée, fustigé les discours "nationalistes" ou "populistes" qui consistent à désigner des boucs émissaires, à "accuser Madrid, le capitalisme, Bruxelles, Washington, ou accuser les autres, les étrangers et les musulmans"...

Pas acceptable pour Jean-Luc Mélenchon. Dans Le Parisien, il juge tout ceci **"écœurant et très politicien"**. Il ajoute :

Il essaye d'hystériser l'élection partielle dans la 1ère circonscription de l'Essonne au cas où elle serait annulée. Je pense qu'**il est entré dans une logique dangereuse pour le pays**. Maintenant, **il pousse à la guerre contre une religion**. C'est une **position d'extrême droite**.

Il semblerait que la "fin du buzz" soit terminée.

Jean-Luc Mélenchon fait notamment référence à la situation dans la circonscription de Manuel Valls. L'ancien Premier ministre avait été réélu député le 18 juin avec **seulement 139 voix d'avance**. Un résultat contesté par son adversaire de la France insoumise, Farida Amrani, qui avait dans la foulée **déposé un recours** au nom de "plusieurs irrégularités" constaté dans la ville d'Evry – **la ville dont Manuel Valls fut le maire pendant 11 ans** – lors du scrutin. Ce recours doit encore être examiné et l'élection de Manuel Valls pourrait, de fait, être annulée.

lelab.europe1.fr

II) Macron aux maires: "Les sifflets ne m'ont jamais beaucoup étourdi"

Avant de prendre la parole ce jeudi devant les maires de France réunis, Emmanuel Macron a été hué et sifflé par une partie des édiles. Affrontant une nouvelle bronca durant sa prise de parole, il a sèchement imposé le silence aux maires.

Ce jeudi, Emmanuel Macron doit s'exprimer devant les 15.000 maires venus à Paris à l'occasion du 100e congrès des maires de France. Mais avant son discours, il a pu mesurer l'étendue de l'inquiétude et du ras-le-bol des élus devant les efforts financiers qu'on leur demande de consentir. Il a en effet été hué et sifflé par une partie des maires.

Les huées ont duré une vingtaine de secondes

La bordée a duré une vingtaine de secondes lors de son arrivée au Congrès des maires de France à Paris, d'autres applaudissant le chef de l'Etat. Le vice-président de l'Association des maires de France, André Laignel (PS), lui a auparavant adressé de nombreuses critiques dans un discours très applaudi. Il lui a notamment reproché "une avalanche de décisions défavorables aux collectivités locales prises depuis l'été", "sans concertation".

Pour lui, "l'autonomie fiscale n'existera plus" avec "des contrats léonins imposés pour contrôler a priori nos budgets", une "réduction imposée du nombre de fonctionnaires" locaux ou encore "la suppression brutale d'emplois aidés". Les maires sont "sacrifiés" et "la décentralisation est en danger", a conclu André Laignel sous une ovation.

"Je peux vous demander de ne pas me siffler"

A nouveau sifflé par une proportion, très audible, des participants, cette fois durant sa prise de parole, au moment où il confirmait la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers, Emmanuel Macron s'est interrompu pour y répondre: "J'ai fait campagne. Il y a beaucoup de candidats qui aimaient faire siffler les autres candidats, j'ai été un des candidats les plus sifflés. Les sifflets ne m'ont jamais beaucoup étourdi. Mais j'ai toujours demandé aux gens dans mes meetings de ne pas siffler. C'était des militants mais je peux demander la même chose aux maires. »

R.V. avec AFP

III) L'attaque cinglante de Rachida Dati contre Edouard Philippe

Par
Auteur
valeursactuelles.com



Rachida Dati. Photo ©Patrick Laffratre

L'eurodéputée, qui n'a pas sa langue dans sa poche, a réglé ses comptes avec le Premier ministre sur Twitter, rapporte Le Figaro ce vendredi 24 novembre.

Comme à son habitude, Rachida Dati lâche les coups en toute transparence. Cette fois, sa cible est...le Premier ministre, Edouard Philippe. Son péché : avoir livré un message d'amitié, voire d'amour, aux marcheurs d'Emmanuel Macron le 18 novembre dernier, lors du congrès de LREM organisé à Lyon. "La vie est décidément étonnante. C'est avec chaleur que vous accueillez un Premier ministre qui n'est pas membre de votre mouvement, quand d'autres, avec froideur, font mine de prendre acte que je ne serai plus membre du leur", avait-il déclaré, en référence à son exclusion des Républicains. Et d'ajouter : "Je ne sais pas si vous êtes un parti ou une famille politique, mais quand je vous vois, je constate qu'en effet, on ne choisit pas toujours sa famille, mais on choisit ses amis".

"Edouard Philippe n'est fidèle qu'à lui-même : avoir profité de la droite pour ses nominations"

Des propos qui ont fait bondir l'ancienne garde des Sceaux. "Avis à Edouard Philippe : on choisit ses amis par fidélité et conviction, pas par opportunisme", a écrit Rachida Dati sur son compte Twitter.

"Edouard Philippe n'est fidèle qu'à lui-même : avoir profité de la droite pour ses nominations et aujourd'hui d'En Marche : Conseil d'Etat, Areva, Maire du Havre, Premier ministre sans bilan nulle part !", a ajouté la maire LR du VIIe arrondissement de Paris.

valeursactuelles.com

LAPRESSEENREVUE.EU



VALEURS

IV) 10h de nuit travaillées = 1,50 euros de surprime: les infirmières "se sentent méprisées"



Les infirmières viennent d'apprendre que la revalorisation de la prime de nuit promise par la ministre de la Santé Marisol Touraine s'élèverait à 1,50 euros net pour 10 heures travaillées, soit 15 centimes de plus par heure. Une majoration "ridicule", dénonce sur RMC.fr Nathalie Depoire, présidente de la Coordination nationale des infirmières (CNI).

Nathalie Depoire, est infirmière à l'hôpital Belfort-Montbéliard, en Franche-Comté, et présidente de la Coordination nationale des infirmières (CNI), un des syndicats de la corporation.

"La dernière revalorisation de la prime de nuit remonte à 2001. On la réclamait depuis plusieurs années. Nous demandions une revalorisation de deux point d'indices de cette prime de nuit, soit deux fois 4,68 euros bruts de l'heure. Mais Marisol Touraine, la ministre de la Santé, nous annonce finalement que la revalorisation de la prime de nuit sera de 1,50 euros net en plus pour 10h travaillées, soit 15 centimes de plus par heure de nuit travaillée! C'est une majoration ridicule.

"Nous travaillons à perte"

Nous ne réclamons pas une prime pour une prime, nous avons besoin d'une réelle revalorisation, ne serait-ce que pour couvrir les frais de garde de nos enfants. C'est déjà difficile de trouver une nounou qui accepte de garder nos enfants la nuit, alors si on ne nous donne pas les moyens de les payer, cela veut dire que nous travaillons à perte. Les nounous, elles, prennent une majoration de 4 à 5 euros de l'heure.

D'accord, la note pour l'Etat va être lourde, mais ce ne sont pas les professionnels qui sont responsables de la non-augmentation de la prime depuis 2001. C'est complètement inadapté. Dans n'importe quelle entreprise du secteur privé, la prime de nuit, ce n'est pas ça. Nous ne demandons pas l'aumône, mais une prime décente qui nous permette de rémunérer le mode de garde.
"Une souffrance au travail"

Non seulement la valorisation est insuffisante, mais en plus elle sera limitée aux personnels qui travaillent dans les secteurs d'urgences et de soins intensifs, et pour les personnels qui alternent jour et nuit. Cela veut dire que pour les personnels des autres services, il n'y a pas de majoration de la prime de nuit. Pourtant, croyez-moi, dans les services de médecine, chirurgie, ou gériatrie, quand une infirmière doit gérer 30 patients la nuit,

c'est très difficile. Ne pas rémunérer les personnels de ces services, c'est vraiment inadmissible.

Nous avons le sentiment d'être méprisés, de ne pas être reconnus pour le travail qui est fait. Les contraintes sont de plus en plus lourdes, de nuit comme de jour. Nous avons de moins en moins les moyens de travailler correctement, il y a une souffrance qui s'exprime. Les suicides d'infirmiers ont été médiatisés mais on n'a rien vu venir pour améliorer la situation."

rmc.bfmtv.com

V) Le combat judiciaire sans fin d'un ex-inspecteur de l'Urssaf

Par martine orange

Philippe Pascal était un inspecteur de l'Urssaf très apprécié, jusqu'au jour où il a contrôlé François Mariani, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Avignon. Sept ans après, François Mariani le poursuit encore pour avoir transmis au parquet un enregistrement le mettant en cause.

« Je ne suis pas un lanceur d'alerte. Je suis juste un fonctionnaire sanctionné pour avoir fait son travail. » Ancien inspecteur de l'Urssaf, Philippe Pascal ne veut pas se tromper de combat. Après tout ce par quoi il est passé, il refuse d'être cantonné dans un rôle de dénonciateur. Pour lui, il n'a fait que son travail. Il aimerait être un porte-parole de cette fonction publique dénigrée et accablée par les politiques, abandonnée par un État qui a renoncé à protéger ses agents, qui ne veut même plus défendre son droit et ses principes. Tout ce à quoi il a cru.

Depuis sept ans, il paie ses convictions au prix fort. Sept ans de bataille, de déni, de solitude. Quand il repense à cette période éprouvante, Philippe Pascal en a parfois les larmes aux yeux. Il était un inspecteur de l'Urssaf bien noté, auquel on faisait assez confiance pour le nommer secrétaire du comité départemental antifraude du Vaucluse (Codaf 84) qui regroupe le parquet, le fisc, la police et la gendarmerie. On lui promettait le meilleur avenir. Puis tout s'est écroulé : sa hiérarchie l'a abandonné, ses amis se sont éloignés, sa carrière a été brisée, il a fait une dépression et a été mis en retraite anticipée. Sa faute ? « J'ai osé contrôler et redresser les sociétés de François Mariani. Un notable », dit Philippe Pascal.



Philippe Pascal devant le palais de justice d'Avignon, le 13 novembre © Dr

Au fil des ans, l'ancien inspecteur de l'Urssaf a pu mesurer ce qu'il

pouvait coûter à un fonctionnaire de faire son travail face à un homme de tant de poids dans la région. Il a tout connu : les lâchetés de son administration, désormais régionalisée, devenue

bien plus sensible à « l'harmonie régionale » et qui ne lui a apporté aucun soutien, les interventions en haut lieu pour tout enterrer, les menaces, les rumeurs pour le discréditer, les sanctions disciplinaires, la justice qui fonctionne à plusieurs vitesses selon la qualité des personnes mises en cause...

Car François Mariani est un entrepreneur qui compte à Avignon. Cousin de Thierry Mariani – ancien député (UMP) du Vaucluse et ex-secrétaire d'État aux transports sous Nicolas Sarkozy –, il possédait à l'époque un restaurant quatre étoiles et une école hôtelière, dirigés depuis par son fils Jean-François. Il a une influence notable sur une entreprise de BTP familiale, très présente sur tous les marchés publics de la région. Il était aussi, à l'époque des contrôles, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Avignon.

Une telle position acquise « à la force du poignet » mérite quelques prévenances, semble-t-il. François Mariani n'a jamais manifestement admis qu'un « simple fonctionnaire » mette le nez dans ses affaires et lui demande des comptes. D'autant que les premières enquêtes et les premiers redressements en ont déclenché d'autres sur ses activités. Depuis, François Mariani poursuit avec constance Philippe Pascal. Pas l'Urssaf en tant que personne morale, pas la direction d'Avignon, pas sa hiérarchie. Non, seulement l'inspecteur de l'Urssaf. Celui par qui, selon le chef d'entreprise, tous ses ennuis sont arrivés.

Tout a commencé par un enregistrement. À l'automne 2010, Philippe Pascal reçoit un ancien salarié de François Mariani, qui a été licencié un an plus tôt. Celui-ci lui raconte les drôles de choses qui se passent au restaurant quatre étoiles « Les Agassins », propriété du président de la chambre de commerce d'Avignon. En tant que maître d'hôtel, il a vu beaucoup de choses, du travail au noir, du travail dissimulé, des salaires payés en liquide, une double comptabilité permettant de mettre les factures payées en liquide de côté. À l'appui de ses dires, il fournit un enregistrement qu'il a réalisé le jour de son licenciement. François Mariani y parle librement, très librement.

Jamais l'inspecteur de l'Urssaf n'a été confronté à une telle situation. Pour ne commettre aucun impair, il s'en ouvre directement auprès du parquet. Au vu des éléments recueillis, la procureure de la République Catherine Champrenault et son adjoint Thierry Villardo décident de lancer une enquête, mais de la manière la plus discrète possible afin d'éviter les fuites : François Mariani est un notable de la région et il a beaucoup d'amis, y compris au conseil d'administration de l'Urssaf où siègent des représentants du patronat local. Seuls quelques agents du fisc et de la police sont mis dans la confidence et travaillent sous les ordres directs des deux procureurs.

Début décembre, l'équipe perquisitionne l'hôtel et trouve tout ce qui y était annoncé : des salariés sans contrat, du travail au noir ou dissimulé, une double comptabilité. Après un an de recoupements, l'Urssaf notifie à François Mariani un redressement de quelque 700 000 euros de non-paiement de cotisations sociales. « Un travail bâclé, des méthodes dignes d'une république bananière », tonne François Mariani en réponse à ce redressement.

L'affaire ne s'arrête pas là. Une information judiciaire est ouverte pour abus et recel d'abus de biens sociaux, travail dissimulé, faux et usage de faux, présentation de bilan inexact et harcèlement moral. De même que son fils Jean-François, François Mariani est mis en examen. Son avocat,

Me Olivier Morice, attaque la procureure en dénonçant « un comportement déloyal », « un acharnement judiciaire ».

Agressions en série

Les pressions de tout ordre ne se font pas attendre, du patronat, du préfet, au sein de l'Urssaf. La situation, cependant, prend à partir de ce moment-là un tour inquiétant pour Philippe Pascal. Quelque temps après avoir signifié le redressement, un énorme 4x4 fonce en pleine campagne sur la voiture de l'inspecteur et manque de lui faire quitter la route. Puis c'est un ami détective qui le met en garde : un gendarme, ami du fils de François Mariani, est en train d'enquêter sur lui pour trouver tout ce qui peut le décrédibiliser. Dans un enregistrement réalisé par le détective, le gendarme précise qu'on « souhaite le [Philippe Pascal – ndr] démolir physiquement, moralement ou professionnellement ». Quelques mois plus tard encore, un ami est agressé devant le domicile de l'inspecteur de l'Urssaf, à sa place. L'homme, avant de le frapper, l'avait interpellé : « M. Pascal ? » Son ami, sérieusement blessé, est hospitalisé et arrêté pendant 45 jours. Puis Philippe Pascal se fait voler sa voiture devant son domicile. Il la retrouve sur le parking de l'Urssaf, avec un avertissement : « Tire-toi vite. »

Dans d'autres pays, dans d'autres régions, l'administration, la police et la justice ne prennent pas à la légère cette succession d'accidents. Elles ne les assimilent pas à de simples coïncidences. On leur donne même parfois un nom : pratiques d'intimidation à l'égard d'un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Au minimum. À Avignon, ces événements ne semblent pas choquer plus que cela. Toutes les plaintes ont été classées sans suite. La police n'a jamais retrouvé l'agresseur de l'ami de l'ancien inspecteur de l'Urssaf. Le gendarme, dont les propos ont été enregistrés et remis au parquet, n'aurait même jamais fait l'objet d'une enquête disciplinaire.

Tant que Philippe Pascal a l'appui du parquet d'Avignon, la hiérarchie de l'Urssaf le soutient et lui demande même de poursuivre ses enquêtes. Après le restaurant, Philippe Pascal enquête sur l'école hôtelière. Il y retrouve des pratiques similaires : des stagiaires à qui l'on demande de faire des extras sans être payés au nom de l'apprentissage ; des emplois non déclarés. Ce qui donne lieu à un nouveau redressement de 700 000 euros pour cotisations sociales non payées pendant cinq ans. Puis la direction de l'Urssaf lui demande d'enquêter sur l'entreprise de BTP familiale. Même si François Mariani ne semble y avoir aucun rôle, il est considéré comme le véritable patron de la société, selon les salariés. Dans leurs témoignages recueillis par la police, certains expliquent les conditions misérables réservées à certains, obligés d'enchaîner le gardiennage d'un chantier après leurs heures de travail, travaillant sept jours sur sept dans des locaux misérables, les treizièmes mois payés au noir et en liquide.



François Mariani, alors président de la chambre de commerce du Vaucluse © DR

Mais la justice s'intéresse aussi au rôle de François Mariani en tant que président de la chambre de commerce et d'industrie d'Avignon. En 2013, une autre enquête judiciaire est ouverte sur le fonctionnement de l'organisme consulaire. François Mariani est mis en examen avec deux directeurs de la chambre de commerce pour détournement de fonds publics, prise illégale d'intérêts et atteinte à la liberté d'accès dans les marchés publics. Le chef d'entreprise dénonce à nouveau « un acharnement judiciaire ». Ses avocats promettent de « pulvériser le dossier ».

L'affaire prend de l'ampleur, manifestement trop d'ampleur. La procureure Catherine Champrenault est mutée rapidement en Guadeloupe, avant d'être nommée quelques années plus tard procureure générale de Paris. Thierry Villardo est nommé en 2014 avocat général à la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Son successeur, Bernard Marchal, nommé depuis procureur dans le Var, n'a manifestement pas les mêmes vues. Depuis, les enquêtes pénales ouvertes sur les activités de François Mariani avancent au rythme de l'escargot.

Pour Philippe Pascal commence une longue traversée du désert. Peu à peu, sa direction lui demande « pour sa sécurité » de renoncer à ses enquêtes et de les confier à Marseille. En janvier 2014, l'Urssaf est régionalisée et passe sous la direction de Marseille. Les conséquences de ce changement se font tout de suite sentir : Philippe Pascal est mis sur une voie de garage. Il écrit à la hiérarchie régionale pour dire tout le mal qu'il pense du traitement qu'on lui réserve, et surtout pour leur reprocher d'abandonner l'intérêt général. La réplique ne s'est pas fait attendre. À la suite d'une intervention sur un dossier bloqué à la Sécurité sociale, il passe en conseil de discipline pour « manque de discernement » et « dénigrement de la hiérarchie ». Il est sanctionné par sept jours de mise à pied !

Dès lors, le calvaire se poursuit. Mise au placard, dépression, avant de demander sa mise à la retraite. « Je ne me voyais pas continuer comme cela », raconte Philippe Pascal.

Plaintes en série

« Philippe Pascal n'est pas la victime qu'il veut bien dire. C'est un monsieur aux méthodes très controversées. Il a utilisé son travail pour faire pression sur certaines personnes pour financer son association. Cela a d'ailleurs été signalé au préfet du Vaucluse. Et pourquoi a-t-il été licencié de l'Urssaf ? On n'a pas accès à son dossier. Mais ce serait intéressant de le connaître. Il a fait l'objet d'une procédure disciplinaire parce que ses méthodes ne relèvent pas des pratiques de l'Urssaf », accuse aujourd'hui Olivier Morice, l'avocat de François Mariani. « Je le dirai et le prouverai au moment du procès. »

« À côté de mon travail, je préside à titre bénévole une association pour les enfants du Niger. Il y a quelques années, un entrepreneur est venu pour me proposer d'y participer. Dans un premier temps, j'ai dit d'accord et nous avons signé une convention. Puis j'ai réfléchi. J'ai trouvé que c'était dangereux et je n'ai pas donné suite », explique Philippe Pascal. Avant de poursuivre : « Dans leur enquête contre moi, ils ont retrouvé cette affaire et ont décidé de l'utiliser. Ils m'accusent de faire chanter les personnes que je contrôle pour récupérer des fonds pour mon association. Qu'ils soient intervenus auprès du préfet, là, je n'ai aucun doute. Puis ils ont déposé plainte contre moi pour corruption. Une enquête a été menée. Elle a prouvé qu'il n'y avait eu aucun mouvement

d'argent ni sur le compte de l'entrepreneur, ni sur celui de l'association, ni sur le mien. Il n'y avait rien parce qu'il ne pouvait rien avoir. Cette enquête a été classée sans suite, nous dit-on. Mais mon avocat n'a jamais pu avoir la confirmation écrite de ce classement. » Interrogé sur le classement sans suite de cette plainte, Olivier Morice ne nous a pas répondu.

François Mariani n'a pas renoncé à ses poursuites judiciaires contre l'ex-inspecteur de l'Urssaf. Deux autres plaintes ont été déposées contre lui, l'une pour atteinte à la présomption d'innocence à la suite d'un article publié dans La Provence, l'autre pour recel de violation de la vie privée, pour avoir utilisé l'enregistrement de l'ancien salarié au démarrage de son enquête sur le restaurant de M. Mariani. Toutes les deux ont été acceptées par le procureur d'Avignon, Bernard Marchal. Le même qui a classé sans suite toutes les plaintes de Philippe Pascal.

Vendredi 17 novembre, Philippe Pascal a eu une grande satisfaction. Confirmant le jugement en première instance, la cour d'appel de Nîmes a débouté le chef d'entreprise qui avait porté plainte pour atteinte à la présomption d'innocence, à la suite des propos tenus par Philippe Pascal dans la Provence. François Mariani a été condamné à payer 2 000 euros de dommages et intérêts à l'ancien inspecteur de l'Urssaf et au journaliste, également poursuivi, au titre des frais de justice.

Mais l'autre procédure reste pendante. Lundi 13 novembre, le tribunal de grande instance d'Avignon devait pourtant juger la plainte. Mais l'audience a été renvoyée, pour la quatrième fois depuis début 2016. Cette fois-ci, il y avait un cas de force majeure : l'avocat de François Mariani, Me Olivier Morice, était cloué au lit par une hernie discale. Hasard ? Ni l'ancien salarié, poursuivi lui aussi pour avoir réalisé l'enregistrement, ni son avocat n'étaient présents à l'audience. « Sans l'avocat de la partie civile, sans l'avocat de la deuxième personne poursuivie, il est impossible de tenir l'audience », a constaté la présidente de la cour, visiblement agacée par l'auditoire inhabituel – des syndicalistes, beaucoup de la CGT, des fonctionnaires de la région, des associations, des « gauchistes » en un mot, venus soutenir l'ex-inspecteur de l'Urssaf.

Y aurait-il un certain embarras de la justice à juger un tel dossier ? Car comment comprendre que le parquet d'Avignon ait pu accepter une telle plainte : poursuivre un fonctionnaire qui a agi avec le plein soutien du parquet ? « Même avant l'affaire Bettencourt, les enregistrements étaient admis comme éléments de preuve. Dans le cadre des relations de travail, ils ne relèvent pas de la vie privée, selon un arrêt de la Cour de Cassation », insiste Thierry Coste, défenseur de Philippe Pascal. « Je ne connais rien au dossier. Mais voir la justice poursuivre quelqu'un qui a agi sur ordre du parquet, là, j'éclate de rire. Où sommes-nous ? », grince ce jour-là un avocat, attiré par la foule inhabituelle qui a envahi ce jour-là le palais de justice d'Avignon. « Si le tribunal condamne Philippe Pascal, autant dire que l'État renonce à faire respecter le droit, autant nous supprimer tout de suite », s'énerve un collègue de l'ancien inspecteur.

Une nouvelle audience a été fixée, loin, très loin, au 26 février, comme le demandait le bâtonnier d'Avignon Franck Gardien, représentant par défaut de la partie civile. Avec, peut-être, le secret espoir que tout pourrait être jugé sans trop de publicité.

VI) Jean-Luc Mélenchon se rapproche de Benoît Hamon



Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon (© Jean-Christophe Verhaegen, Pascal Lachenaud / AFP)

Vincent Bilem

Jean-Luc Mélenchon met de l'eau dans son vin. Le leader de la France Insoumise confie dans une interview entretenir des rapports apaisés avec Benoît Hamon. Quitte à envisager une alliance?

Ils avaient échoué à se rassembler lors de l'élection présidentielle. Pourtant, depuis, Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon multiplient les signes de rapprochement. "On réduit la fracture [avec Benoît Hamon]. Nous déjeunons, nous échangeons des analyses", a confié Jean-Luc Mélenchon ce vendredi 24 novembre, dans une interview accordée au Parisien.

Un rapprochement en douceur

"Nous étions déjà ensemble le 23 septembre dans la rue, coude-à-coude, contre les ordonnances", a tenu à rappeler le leader de la France Insoumise (FI). A l'époque, l'image de rassemblement avait surpris. "J'ai décidé de rejoindre la manifestation organisée par la France insoumise parce que [...] je suis contre les ordonnances travail", déclarait alors l'ex-candidat PS (Parti Socialiste) à l'élection présidentielle, balayant d'un revers les dissensions politiques qui opposent les deux hommes.

<https://youtu.be/mUIomVBTgoQ>

Depuis, Benoît Hamon a quitté le Parti Socialiste, dont il avait pourtant reporté les primaires. Après son score de 6,36% à la présidentielle, celui qui entend incarner le renouvellement de la gauche a fondé "M1717". Le mouvement revendique aujourd'hui 30 000 adhérents, et devrait bientôt dépasser le PS. Cela reste néanmoins en deçà de FI, qui en revendique 555 000. "Attendons que Benoît Hamon mette sur pied son mouvement", tempère d'ailleurs Jean-Luc Mélenchon, qui semble attendre une consolidation de la base du M1717.

Front commun?

Au-delà de l'opposition à la politique d'Emmanuel Macron, les deux leaders de gauche se retrouvent sur de nombreux points : le passage à une VI^e République, l'abrogation des lois Travail, la priorité écologique.

Si pour l'instant le rapprochement est d'ordre "individuel", comme l'indique Mélenchon, il n'est pas à exclure que les deux mouvements fassent front commun lors des mobilisations sociales à venir. "Cela avance", confirme d'ailleurs le leader Insoumis. Façon festina lente.

<https://youtu.be/NstohWHOpII>

Des dissensions réelles

Sur les positions internationales, en revanche, l'entente peine à prendre forme. "Je suis en désaccord profond avec [Mélenchon]. Il faut une Union européenne solidaire", a récemment déclaré Benoît Hamon au Figaro. "Je veux faire émerger un troisième bloc d'ici aux européennes [...]. Où Mélenchon se situera-t-il ? C'est à lui de le dire", prévient l'ancien candidat socialiste.

Les rapports qu'entretiennent deux chefs de file font l'objet de nombreux détournements parodiques dans la pop-culture, notamment au travers de fan-fictions. Les spéculations d'alliance ne font pas fantasmer que la gauche...

VII) Wauquiez sur les ex-Républicains qui ont rejoint En marche : "Un ramassis d'opportunistes"



Laurent Wauquiez dimanche sur le plateau du Grand Rendez-vous. (Capture d'écran E1)

Il a défendu leur exclusion des Républicains le mois dernier, mais le discours de Laurent Wauquiez sur ses anciens collègues pro-Macron ne s'est pas apaisé pour autant. Invité dimanche du Grand rendez-vous Europe 1/CNews/Les Echos, le candidat à la présidence de LR a réagi à l'adhésion de trois d'entre eux à La République en marche : Gérald Darmanin, Sébastien Lecornu et Thierry Solère viennent de l'officialiser dans le JDD. "Il y a une phrase de François Mitterrand que j'aime bien : 'Sur le chemin de la trahison, il n'y a que le fleuve de la honte à traverser.' Eh bien, ils ont fini par traverser ce fleuve. On comprend qu'en réalité toute leur démarche n'était dictée que par des petits calculs", a attaqué Laurent Wauquiez.

"Ils partent à En Marche parce qu'ils ont échoué, parce que plus personne ne veut d'eux et qu'ils n'ont pas réussi à torpiller la droite. Moi j'avance", a également fait savoir le président LR de la région Auvergne-Rhône-Alpes, grand favori pour reprendre la tête de son parti lors de l'élection interne du 10 et 17 décembre. Laurent Wauquiez, qui doit également faire face à la création du parti des autres Constructifs, s'en prend plus globalement au parti d'Emmanuel Macron, La République en marche, qui renoue selon lui "avec des pratiques ancestrales". Prenant également en exemple le débauchage du député PS Olivier Dussopt, qui vient d'être nommé au gouvernement, l'élus fustige un "assemblage de tous les opportunistes" : "Cela ressemble de plus en plus à un ramassis d'opportunistes", venus "cuire leur petite soupe". "Il vaut mieux avoir les adducteurs souples", a-t-il ironisé, en faisant observer qu'Olivier Dussopt avait un temps été proche de Benoît Hamon à l'aile gauche du PS, et que Gérald Darmanin était membre de la Droite populaire, soit "la droite des Républicains".

Les Républicains réclament le poste de questeur à Thierry Solère

Dans le JDD, Gérald Darmanin dit avoir été convaincu de rejoindre LREM "quand Laurent Wauquiez a évoqué le 'grand remplacement culturel'" : "On ne peut pas simplement dire qu'on n'est pas d'accord avec ça. Il faut le combattre", fait valoir le ministre.

Plusieurs personnalités issues des Républicains, de leur côté, prennent acte de l'adhésion du député Thierry Solère à LREM pour réclamer un poste de questeur de l'Assemblée nationale. L'un des trois postes revient en effet habituellement à l'opposition et est occupé depuis le mois de juin par l'élus des Hauts-de-Seine qui, au sein du groupe "Constructifs", se situait jusque-là officiellement dans l'opposition. A l'époque, LR, qui convoitait ce poste pour Eric Ciotti, s'était

indigné de la manœuvre. "Les trois questeurs de l'Assemblée nationale appartiennent désormais au même parti, ce n'est pas acceptable", a déclaré dimanche Laurent Wauquiez. Le député Julien Dive a fait directement appel à Christophe Castaner pour régler cette situation.



Julien DIVE@JulienDive
Pour respecter l'équilibre parlementaire, le Ministre en charge, @CCastaner doit demander à son militant #Solère de quitter la Questure.

Interrogé sur BFMTV à la mi-journée, Thierry Solère a opposé une fin de non-recevoir : "Je n'ai aucune raison de démissionner, je suis très heureux", a-t-il dit, assurant que cette fonction ne dépendait pas d'un parti politique mais d'une élection des députés. Il a par ailleurs répondu aux accusations de Laurent Wauquiez, jugeant en retour que ce dernier reprenait "la sémantique de l'extrême droite".

lejdd.fr



VIII) Mélenchon à Clermont-Ferrand : « Ça va très bien ! »

par Pauline Graulle

En ouverture de la convention nationale de la France insoumise organisée en Auvergne, l'ex-candidat à la présidentielle a rappelé le cap, alors que le mouvement traverse une période compliquée.

Repartir du bon pied. Tel était l'objectif de Jean-Luc Mélenchon qui a inauguré la 3e convention nationale de la France insoumise (FI), organisée ce week-end à Clermont-Ferrand. Seul sur scène, au milieu des quelque 1 500 « insoumis » tirés au sort, l'ancien candidat à la présidentielle, main dans la poche et microcravate à la veste, a détaillé les grandes lignes programmatiques qui structurent le mouvement.

Un discours roboratif visant à rappeler le cap, alors que le mouvement se retrouve dans le creux de la vague. Après un printemps triomphant, l'automne a assez mal commencé pour la FI, avec des mobilisations sociales beaucoup moins importantes qu'espérées. Les mauvaises polémiques autour de l'islam et la laïcité, pommes de discorde à gauche, n'ont pas arrangé ses affaires. Autre difficulté, plus fondamentale, pour le mouvement : la machine de guerre électorale qu'est la FI s'apprête à affronter une longue

période sans élections. Alors, comment mobiliser les troupes en temps de paix ?

Reprendre le flambeau

L'ex-candidat à la présidentielle a renoué avec le ton belliqueux de la campagne. Citant le Cyrano de Rostand et son « nous ne renonçons pas à l'honneur d'être une cible », regrettant dans le même temps ces « cinq mois ininterrompus de dénigrement [avec] nos familles traînées au piloris médiatique », il a néanmoins rappelé à ses insoumis la ligne conduite à tenir : « De la raison, pas de la vitupération et de l'invective. » Sur la stratégie, Jean-Luc Mélenchon a, là encore rappelé la consigne. Simple, limpide : « Pas d'alliance, pas de tambouille, pas de combine »

Restait le fond. Méthodiquement, le député de Marseille est revenu sur les grands thèmes qui forment la colonne vertébrale idéologique du mouvement. La lutte contre le néolibéralisme et son représentant à l'Elysée, d'abord : « Nous sommes fondamentalement une force anticapitaliste car nous sommes une force humanistes », a-t-il résumé. Annonçant les « chocs qui vont déferler sur le peuple français – mes amis, vous allez voir ce que vous allez voir », il a répété que « seule la lutte paie, car ils n'entendent rien d'autre ».

Puis d'enchaîner avec un long morceau sur l'écologie : le glyphosate, le climat, le passage aux protéines végétales, le changement d'agriculture, la sortie du nucléaire.

Autrefois, c'était les Verts qui portaient ce discours, aujourd'hui, c'est à nous de reprendre le flambeau.

Et de suggérer aux 5 000 groupes d'actions insoumis d'organiser une votation citoyenne le jour anniversaire de la catastrophe de Fukushima (11 mars), sans oublier d'appeler à manifester en nombre le 12 décembre prochain à l'occasion du mini-sommet climat convoqué par Emmanuel Macron.

« Pas de religion en politique ! »

Un détour par les violences sexuelles et la dénonciation du « patriarcat », un mot pour dénoncer « le marché aux esclaves en Libye »... Le président du groupe d'opposition à l'Assemblée a ensuite pris soin d'éclaircir sa conception de la laïcité : « Pas de religion en politique ! Nous ne voulons pas que la laïcité soit transformée en prétexte pour mener une guerre de religion contre l'islam ! », a-t-il martelé. Histoire de mettre une bonne fois pour toutes l'éteignoir sur ce qui pourrait constituer une fracture inquiétante en interne.

Autre sujet potentiellement explosif : l'Europe. « La prochaine élection européenne sera un référendum sur la question européenne », a-t-il promis, annonçant qu'« il est temps de tourner la page » et que, pour ce faire, il y aura une liste insoumise aux européennes et, si cette idée est retenue par les dirigeants européens, une liste transnationale avec Podemos (Espagne), le Bloco (Portugal), Trajet de liberté (Grèce)... « Cette liste posera qu'il y a un plan A [...] et que si vous [l'union européenne, NDLR] n'en voulez pas, vous n'aurez rien d'autre que le plan B. »

Au même chapitre des batailles électorales, le chef de guerre Mélenchon s'est réjoui des élections législatives partielles à venir : rebondissant sur une révélation du Canard enchaîné selon laquelle une centaine de candidats

de La République en marche (LREM) aurait sous facturé leurs dépenses et dépassé le plafond autorisé, il déduit de la « jurisprudence constante du Conseil constitutionnel » que l'élection de tous ces candidats de la République en marche pourraient être annulée. Une bonne nouvelle, de nature à mobiliser les troupes : « Nous serons candidats partout », a annoncé celui qui sait que « l'on ne fédère que dans l'action ». Souhaitant enfin battre en brèche les idées reçues sur son prétendu « blues » de la rentrée, le leader des insoumis a ironisé : « On me dit dépressif. Mais non, ça va très bien ! » S'il le dit...

politis.fr

A Suivre...
La Presse en Revue